



## 1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

55-725-15 Műtéti szakasszisztens

## 2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Assistant(e) spécialisé(e) aux interventions chirurgicales  
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

## 3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

**Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:**

- faire fonctionner, utiliser le système d'écluses;
- exécuter des tâches opératives d'organisation de travail;
- interpréter les programmes et affectations des interventions chirurgicales;
- identifier le patient, exécuter les tâches préparatives nécessaires et/ou les diriger;
- vérifier la pose/position du patient selon le type de l'intervention chirurgicale;
- assurer la sécurité du patient avant et pendant l'intervention chirurgicale;
- préparer pour utilisation les matériaux, instruments, équipements techniques nécessaires aux interventions chirurgicales planifiées ou d'urgence;
- manipuler les matériaux, outils, instruments jetables;
- effectuer la désinfection hygiénique des mains;
- effectuer le lavage chirurgical;
- s'habiller, habiller les membres de l'équipe chirurgicale (groupe);
- désinfecter la zone chirurgicale;
- manipuler, utiliser les instruments stériles;
- pendant les différentes phases de l'intervention chirurgicale affecter les matériaux et instruments nécessaires à l'intervention en fonction du type et du processus de l'intervention;
- pendant l'intervention chirurgicale fournir les instruments d'une façon vite et précise;
- aider à écarter les situations inattendues, constituant une menace;
- utiliser les outils et instruments (laser, diathermie, microscopes opératoires et autres appareils d'électrochirurgie, endoscope, intensificateur d'image radiographique) en respectant les conditions nécessaires à l'exécution sûre de l'intervention;
- désinfecter les matériaux, instruments destinés à être stérilisés, regrouper les instruments et les préparer à la stérilisation;
- assurer l'ordre et la propreté de la salle d'opération;
- tenir les documentations, registres relatifs à l'intervention chirurgicale, relevant de la compétence de l'assistant(e) spécialisé(e) aux interventions chirurgicales.

## 4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3321 Assistant sanitaire général

### (\*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

## 5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p><b>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</b></p>	<p><b>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</b></p> <p>Ministere des Affaires Economiques Nationales</p>																							
<p><b>Niveau du certificat (national ou international)</b></p> <p><b>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ):</b>                      55 Qualification additionnelle complétant la qualification professionnelle de niveau avancé, basé principalement sur la qualification professionnelle ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être obtenu dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p><b>Code ISCED2011:</b> 4</p> <p><b>Niveau du CNCP de la Hongrie:</b></p> <p><b>Niveau du CEC:</b></p>	<p><b>Echelle de notation/Exigences aux examens</b></p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien                      4 bien                      3 moyen                      2 passable                      1 insuffisant</p>																							
<p><b>Mention de série du certificat: PT K</b></p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p><b>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</b></p>	<p><b>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</b></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 45%;">Reproduction des connaissances théoriques</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%; text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Reproduction dans la pratique des connaissances théoriques nécessaires aux activités en tant qu'assistant(e) spécialisé(e) aux interventions chirurgicales</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td style="text-align: center;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Instruments médicaux de l'opération</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td style="text-align: center;">50.00</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Épreuve écrite centrale	Reproduction des connaissances théoriques	5		25.00	Épreuve orale	Reproduction dans la pratique des connaissances théoriques nécessaires aux activités en tant qu'assistant(e) spécialisé(e) aux interventions chirurgicales	5		25.00	Épreuve pratique	Instruments médicaux de l'opération	5		50.00		Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note	5		
Épreuve écrite centrale	Reproduction des connaissances théoriques	5		25.00																				
Épreuve orale	Reproduction dans la pratique des connaissances théoriques nécessaires aux activités en tant qu'assistant(e) spécialisé(e) aux interventions chirurgicales	5		25.00																				
Épreuve pratique	Instruments médicaux de l'opération	5		50.00																				
	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note	5																						
<p><b>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</b></p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p><b>Accords internationaux</b></p>																							
<p><b>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</b></p>																								
<p><b>Base légale</b></p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle                      Arrêté n° 37/2013 (V. 28.) du Ministère des Ressources Humaines sur les exigences professionnelles et critères d'examen portant sur les qualifications professionnelles relevant de la compétence du Ministre.</p>																								

## 6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		1440 heures

### Niveau d'entrée requis:

- baccalauréat
- Formation professionnelle préalable: Formation professionnelle d'assistant(e) sanitaire
- Expérience professionnelle requise: expérience professionnelle d'un an en salle d'opération en tant qu'assistant(e) auxiliaire
- Des exigences d'aptitude médicale sont nécessaires

### Modules d'exigences professionnelles:

11200-12 Service en salle d'opération - désinfection

11201-12 Technique d'intervention chirurgicale, connaissances de base de mise de plâtre

11202-12 Préparatifs relatifs à l'intervention chirurgicale et réalisation de l'intervention chirurgicale

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

**Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>**

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

**CACHET**